

Point de situation sur l'utilisation de l'activité partielle

Données au 5 juin 2020

9 juin 2020

A partir des **données brutes au 5 juin 2020¹ fournies par l'ASP à l'Unédic**, nous dressons ici un portrait synthétique de l'utilisation de l'activité partielle par secteur d'activité en mars et en avril² 2020.

Le financement de l'activité partielle a un effet majeur sur le régime d'assurance chômage, car **le dispositif entraîne à la fois une augmentation rapide des dépenses du régime et un manque à gagner significatif en termes de recettes.**

Côté dépenses :

Pour le mois de mars, près de 1,1 million d'établissements ont déposé des demandes d'autorisation préalables (DAP) pour 10,7 millions de salariés et près de 540 millions d'heures de chômage partiel (voir tableau 1).

Les demandes d'indemnisation (DI) du mois de mars (connues au 5 juin) ont concerné près de 6,1 millions de salariés et près de 280 millions d'heures de chômage partiel, soit, en moyenne, 46 heures par salarié. A cette date, 90 % des établissements qui ont fait une DAP couvrant le mois de mars ont fait une DI pour le mois de mars et cela représente 61 % des heures demandées initialement par ces établissements.

Les employeurs ont transmis des demandes d'indemnisation de chômage partiel à hauteur de 2,8 Mds€ au titre du mois de mars, soit environ 940 M€ pour l'Unédic. Le coût moyen horaire observé est de 10 € de l'heure (voir également le tableau en annexe pour les coûts moyens horaires par secteur d'activité et taille d'établissement).

Ces dépenses au titre du mois de mars ne sont cependant pas définitives car les employeurs ont un an pour déposer leur demande d'indemnisation. **Nous estimons qu'au final, 7,2 millions de salariés seront concernés pour le mois de mars, pour un montant global d'indemnisation de 3,3 Mds€, dont 1,1 Md€ pour l'Unédic (hors particuliers employeurs³, voir tableau 2 qui détaille les salariés et les coûts par secteur d'activité).** Les 7,2 millions de salariés estimés concernent des personnes qui ont été mises au chômage partiel au moins une heure durant le mois de mars et notamment, en lien avec le début du confinement, sur les deux dernières semaines de mars.

¹ En milieu de journée (données partielles pour le 5 juin).

² Le dossier de synthèse de l'Unédic publié fin mai contenait des résultats sur l'activité partielle à partir d'une extraction plus ancienne (i.e. celle du 15 mai) : <https://www.unedic.org/sites/default/files/2020-05/Dossier%20de%20synth%C3%A8se%20Assurance%20ch%C3%B4mage%20Mai%202020.pdf>

³ Pour les particuliers employeurs qui sont quant à eux pris en charge par l'Acoss, l'Unédic ne dispose pas encore ni des modalités de prise en charge ni des données détaillées permettant d'estimer les dépenses passées et à venir.

Pour le mois d'avril, le nombre de salariés couverts est plus important : 1,2 million d'établissements ont déposé des DAP pour 12,2 millions de salariés et près de 1 535 millions d'heures (5 semaines de confinement contre 2 en mars).

Près de 81 % des établissements ayant fait une DAP ont déposé une DI pour avril (informations connues au 5 juin). Les demandes d'indemnisation du mois d'avril concernent 6,2 millions de salariés et près de 620 millions d'heures, soit 100 heures en moyenne par salarié. Au 5 juin, les dépenses d'indemnisation demandées au titre du mois d'avril s'élèvent à 6,3 Mds€ pour l'Etat et l'Unédic (hors particuliers employeurs).

Ce montant est voué à progresser sensiblement : **nous estimons aujourd'hui que 9,0 millions de salariés pourraient être concernés au titre du mois d'avril, pour un coût total autour de 8,6 Mds€, dont 2,9 Mds€ pour l'Unédic (hors particuliers employeurs).**

Pour le mois de mai, 1,2 million d'établissements ont déposé des DAP pour 12,0 millions de salariés et 1 245 millions d'heures (4 semaines, dont une de confinement et 3 de déconfinement progressif)⁴.

Au 5 juin, seuls 20 % des établissements ayant fait une DAP qui couvre le mois de mai ont déposé une DI pour mai. Il est donc trop tôt pour donner des résultats suffisamment robustes pour ce mois. Il faut attendre plutôt le 15 du mois pour avoir une majorité d'établissements qui ont déposé des DI pour le mois qui précède. En effet, les dépôts de DI sont nombreux aux alentours du 15 du mois, qui correspond à la date limite pour les petites entreprises pour effectuer leur déclaration DSN (voir graphiques 1 et 2).

Côté recettes :

Les indemnités d'activité partielle ne sont soumises ni à cotisation chômage, ni à la CSG activité. **Sur la base des estimations de coût au 5 juin, le manque à gagner total en termes de recettes pour l'Unédic serait de 270 M€ pour mars et de 710 M€ pour avril.**

- ➔ **Nous estimons que le coût global de l'activité partielle pour mars et avril avoisinerait 12,9 milliards d'euros, dont 4,9 Mds€ pour l'Unédic (la somme des coûts directs s'élèverait à 11,9 Mds€, dont un tiers revient à l'Unédic, auxquels s'ajouteraient ceux indirects liés à la diminution des recettes pour environ 1 Md€).**

⁴ Rappelons la bascule en activité partielle au 1^{er} mai des arrêts maladie pour garde d'enfant ou vulnérabilité. L'OFCE a estimé à 1,2 million le nombre de salariés en arrêt pour garde d'enfant pendant le confinement. Environ 400 000 personnes auraient été en arrêt pour fragilité sur cette période de confinement.

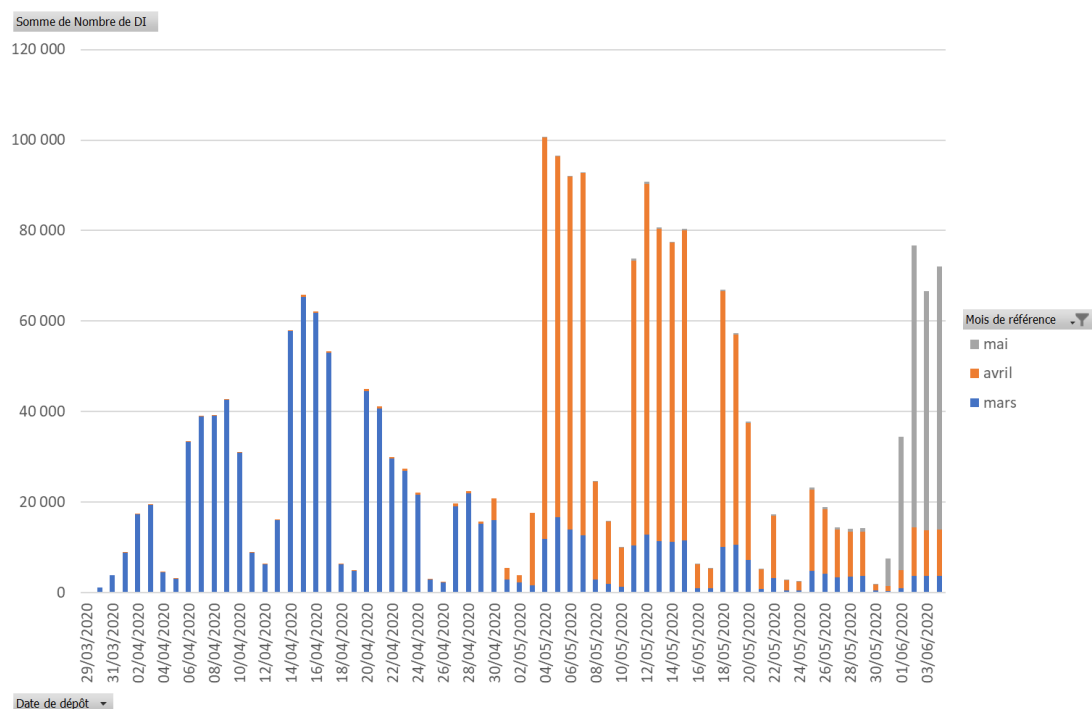
Tableau 1 : Synthèse des DAP et des DI pour les mois de mars et avril

	Mars	Avril
Nombre d'établissements ayant fait une DAP couvrant ce mois	1,075 million	1,249 million
Part d'établissements qui ont fait une DI parmi les établissements avec une DAP	90%	81%
Effectifs salariés concernés par les DAP	10,7 millions	12,2 millions
Effectifs salariés concernés par les DI (salariés effectivement au chômage partiel)	6,1 millions	6,2 millions
Volume d'heures de chômage partiel demandées dans les DAP	539 millions	1 535 millions
Volume d'heures de chômage partiel demandées dans les DI (heures effectivement consommées)	281 millions	619 millions
Montant d'indemnisation demandés au 5 juin par les établissements (DI) pour le mois (correspondant aux dépenses Etat + Unédic)	2,8 Mds€	6,3 Mds€
Estimation du nombre total de salariés concernés pour le mois	7,2 millions	9,0 millions
Estimation du montant total d'indemnisation pour le mois (Etat + Unédic)	3,3 Mds€	8,6 Mds€
Estimation des moindres recettes pour l'Unédic	270 M€	710 M€

Source : ASP, Extranet Activité partielle, données au 5 juin 2020, calculs Unédic

Champ : données retraitées des doublons et avenants, tous motifs confondus, hors particuliers employeurs

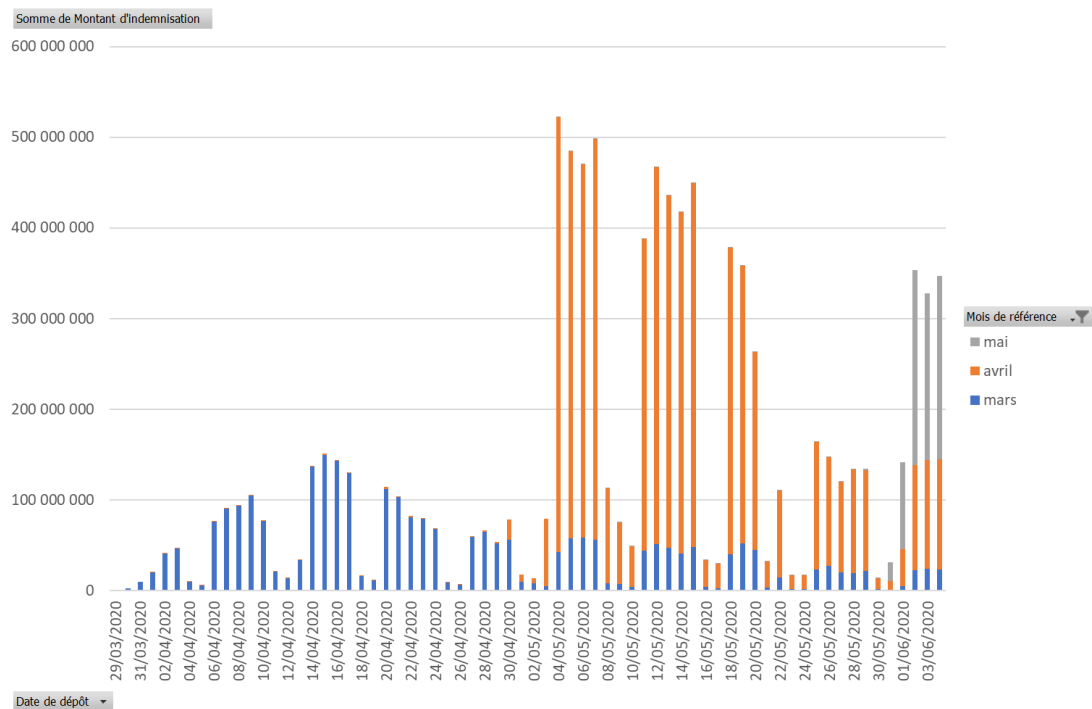
Graphique 1 : Nombre de DI déposées, par date de dépôt et mois de référence



Source : ASP, Extranet Activité partielle, données au 5 juin 2020, calculs Unédic

Champ : données retraitées des doublons et avenants, tous motifs confondus, hors particuliers employeurs

Graphique 2 : Montants d'indemnisation demandés dans les DI, par date de dépôt et mois de référence



Source : ASP, Extranet Activité partielle, données au 5 juin 2020, calculs Unédic

Champ : données retraitées des doublons et avenants, tous motifs confondus, hors particuliers employeurs

Tableau 2 : Estimations du nombre de salariés mis en activité partielle et du coût du dispositif pour mars et avril, par secteur d'activité

	Estimations du nombre de salariés effectivement concernés (en milliers)		Estimation du coût sur le mois du dispositif (en millions d'euros)			
	Mars	Avril	Mars		Avril	
			Coût total Etat + Unédic	dont coût Unédic	Coût total Etat + Unédic	dont coût Unédic
AZ : Agriculture, sylviculture, pêche	30	40	14	5	32	11
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	114	172	40	13	124	41
C2 : Cokéfaction et raffinage	1	1	0	0	1	0
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	139	198	65	22	163	54
C4 : Fabrication de matériels de transport	151	175	75	25	204	68
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	580	753	266	89	682	227
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	57	88	22	7	66	22
FZ : Construction	950	1 106	466	155	1 103	368
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 336	1 648	668	223	1 809	603
HZ : Transports et entreposage	461	642	166	55	521	174
IZ : Hébergement et restauration	884	953	436	145	1 082	361
JZ : Information et communication	141	228	81	27	272	91
KZ : Activités financières et d'assurance	80	149	43	14	138	46
LZ : Activités immobilières	79	105	45	15	127	42
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	1 216	1 531	484	161	1 320	440
OQ : Enseignement, santé humaine et action sociale (dont APU)	526	679	186	62	466	155
RU : Autres activités de services	465	565	199	66	522	174
Secteur manquant	0	0	0	0	0	0
Total	7 211	9 033	3 255	1 085	8 632	2 877

Source : ASP, Extranet Activité partielle, données au 5 juin 2020, calculs Unédic

Champ : données retraitées des doublons et avenants, tous motifs confondus, hors particuliers employeurs

Annexe : Coût horaire du chômage partiel par secteur d'activité et par taille d'établissement, en euros

	Mars	Avril
Secteur d'activité (naf17)		
AZ : Agriculture, sylviculture, pêche	10,0	9,9
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	8,8	8,7
C2 : Cokéfaction et raffinage	13,5	15,8
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	11,7	11,9
C4 : Fabrication de matériels de transport	11,9	11,5
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	10,7	10,8
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	10,0	10,0
FZ : Construction	9,9	9,9
GZ : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10,1	10,3
HZ : Transports et entreposage	9,9	10,0
IZ : Hébergement et restauration	9,1	9,2
JZ : Information et communication	13,4	13,6
KZ : Activités financières et d'assurance	12,5	12,6
LZ : Activités immobilières	11,0	11,3
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	10,3	11,1
OQ : Enseignement, santé humaine et action sociale (dont APU)	9,8	9,8
RU : Autres activités de services	9,5	9,5
Secteur manquant	8,2	8,2
Taille d'établissement		
Moins de 20 salariés	9,7	9,8
Entre 20 et 499 salariés	10,3	10,7
500 salariés ou plus	10,9	11,1
Total	10,0	10,2

Source : ASP, Extranet Activité partielle, données au 5 juin 2020, calculs Unédic

Champ : données retraitées des doublons et avenants, tous motifs confondus, hors particuliers employeurs